COPIE DE RÉSOLUTION

Séance du budget tenue au lieu ordinaire des séances, le mercredi 21 décembre 2016 à 20 h, à laquelle sont présents et forment quorum sous la présidence du maire, monsieur Paul-Eugène Gagnon, les conseillers Nathalie Pelletier, Jocelyn Ross, Stéphanie Gaudreault, Pierre Beaulieu, Bertrand Lechasseur, Yves G. Ouellette. Le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Jean Robidoux est également présent.

Certifiée copie conforme de la résolution 2016-12-322

Présentation et adoption du budget de l'année 2017

PRÉSENTATION DU BUDGET 2017

Mesdames,
Messieurs,

Tout d'abord, nous tenons à vous remercier de votre présence à cette présentation du budget pour l'année 2017, ainsi que du programme triennal des immobilisations pour les années 2017, 2018 et 2019. En vertu du Code municipal, ce seront les seuls sujets discutés au cours de cette séance.

Comme par les années passées, les objectifs qui nous ont guidés pour l'élaboration de ce budget, ont été de maintenir votre compte de taxes à son plus bas niveau possible, tout en maintenant une bonne qualité de services.

Le budget que nous vous présentons pour l'année 2017, est de l'ordre de 3 915 304 $. Il est en hausse par rapport à 2016 alors qu'il était de 3 762 977 $.

Cette hausse est principalement due à des travaux d'infrastructures que nous avons réalisés dans le secteur Luceville sur la rue St-Alphonse et quelques rues adjacentes. Cette année, nous commençons à rembourser le coût de ces travaux, ce qui a eu pour effet d'augmenter le service de la dette. Cependant, il faut savoir que le remboursement de cette dette est subventionné par le gouvernement du Québec, à hauteur de 66 2/3 %.

Le budget que nous adoptons ce soir fait en sorte que le taux de la taxe passe de 0,85 $ par 100 $ d'évaluation à 0,862 $, soit une hausse de 1,4 %, ce qui est légèrement moindre que l'augmentation de l'indice des prix à la consommation pour la dernière année.

Pour ce qui est des tarifs d'aqueduc, d'égout domestique et des matières résiduelles, l'augmentation est également limitée à 1,4 %.

Nous sommes donc satisfaits de l'exercice budgétaire réalisé. Ce budget pour l'année 2017 fait en sorte que les comptes de taxes seront stables. Dans les cas où il y a des augmentations, elles sont minimes et plusieurs verront leurs factures diminuées.

Il faut noter les revenus qui proviennent des projets éoliens, qui sont de l'ordre de 203 097 $.

Comme vous le savez sûrement, en 2016 nous avons réalisé un projet important, soit la réfection du réseau d'aqueduc et la construction d'un réseau d'égout domestique sur la route 132 Ouest. Ces travaux sont subventionnés à hauteur de 1 076 000 $.

Encore cette année, je tiens à vous signaler qu'en ce qui a trait au budget de l'activité transport, qui concerne les travaux publics, en incluant l'amortissement pour l'achat de toute la machinerie en notre possession et du garage municipal, la dépense pour 2017 est de 692 934 $ alors qu'en 2011, dernière année où nous étions à contrat pour le déneigement, le budget était de 709 130 $.

Notre projet pour la protection de nos ouvrages de captage d'eau potable continue d'évoluer. Nous avons toujours la collaboration des agriculteurs concernés. Dernièrement, nous avons participé à des discussions visant à mettre sur pied une chaire de recherche en agroécologie avec l'UQAR, où notre projet serait partie prenante.

Nous sommes à l'étape des études au niveau de la réfection du poste de chloration du secteur Sainte-Luce. Ce projet devrait se réaliser en 2017. Quant au parc intergénérationnel, il sera complété au printemps qui vient. Également, une autre portion de trottoir le long de la route du Fleuve Ouest sera réalisée au printemps.

Le projet le plus important pour l'année 2017 est le réaménagement de l'ancienne église du secteur Luceville. Pour ce projet, nous avons obtenu une subvention de 500 000 $ du gouvernement fédéral. Il s'agit d'aménager la salle communautaire au rez-de-chaussée et des locaux multifonctionnels au sous-sol.

Dans les documents qui vous ont été remis, vous verrez plus en détails la liste des projets à réaliser au programme triennal des immobilisations.

Nous vous présentons ci-joint un tableau comparatif de budgets 2014 à 2017.

Si vous avez des questions sur le budget suite à la présentation de ce soir, n'hésitez pas à communiquer avec l'administration municipale, il nous fera plaisir de vous répondre.

Nous vous remercions d'être venus à la présentation de ce budget et nous en profitons pour vous souhaiter nos meilleurs vœux en cette période des fêtes.

Paul-Eugène Gagnon, maire

Municipalité de Sainte-Luce

COMPARAISON DES BUDGETS
2014-2015-2016-2017

	BUDGET 2014	BUDGET 2015	BUDGET 2016	BUDGET 2017
REVENUS				
TAXES	-2 832 877.00	-2 866 332.00	-2 938 109.00	-2 989 432.00
PAIEMENTS TENANT LIEU DE TAXE	-55 131.00	-47 916.00	-53 602.00	-50 389.00
TRANSFERTS	-283 657.00	-289 940.00	-284 741.00	-358 611.00
SERVICES RENDUS	-47 859.00	-44 172.00	-48 522.00	-46 378.00
IMPOSITION DE DROITS	-131 000.00	-98 000.00	-136 258.00	-76 000.00
AMENDES ET PÉNALITÉS	-22 000.00	-21 000.00	-16 000.00	-13 000.00
INTÉRÊTS	-5 000.00	-5 000.00	-5 000.00	-6 000.00
AUTRES REVENUS	-6 000.00	-191 073.00	-191 712.00	-211 097.00
TOTAL REVENUS	-3 383 524.00	-3 561 433.00	-3 673 944.00	-3 749 107.00
CHARGES				
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	576 092.00	579 536.00	594 109.00	614 042.00
SÉCURITÉ PUBLIQUE	457 974.00	441 956.00	446 651.00	416 660.00
TRANSPORT	534 982.00	574 751.00	568 085.00	590 988.00
HYGIÈNE DU MILIEU	637 035.00	646 021.00	660 024.00	665 124.00
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	3 344.00	2 000.00	1 000.00	1 500.00
AMÉNAGEMENT,URBANISME ET DÉVE	111 969.00	134 815.00	113 151.00	111 854.00
LOISIRS ET CULTURE	373 148.00	391 553.00	374 546.00	372 529.00
FRAIS DE FINANCEMENT	197 852.00	173 925.00	185 001.00	208 443.00
TOTAL CHARGES	2 892 396.00	2 944 557.00	2 942 567.00	2 981 140.00
EXCÉDENT (DÉFICIT) AVANT CONCILIATION	-491 128.00	-616 876.00	-731 377.00	-767 967.00
CONCILIATION À DES FINS FISCALES				
FINANCEMENT - FINANCEMENT T.V.Q.	-82 000.00			
FINANCEMENT - REMBOURSEMENT DETTE LONG TERME	679 500.00	751 700.00	771 700.00	868 700.00
AFFECTATIONS - SURPLUS/FONDS LOCAL/RUE CARON/SOLDE DISP. RÈG. EMPR.	-207 380.00	-201 544.00	-109 126.00	-166 197.00
AFFECTATIONS - RÉSERVES FONDS LOCAL/REMB. FDR	101 008.00	66 720.00	68 803.00	65 464.00
TOTAL CONCILIATION À DES FINS FISCA	491 128.00	616 876.00	731 377.00	767 967.00
TOTAUX DES REVENUS	-3 672 904.00	-3 762 977.00	-3 783 070.00	-3 915 304.00
TOTAUX DES DÉPENSES	3 672 904.00	3 762 977.00	3 783 070.00	3 915 304.00

Adoption du budget de l'année 2017

CONSIDÉRANT QUE l'article 954 du Code municipal prévoit que le conseil de la Municipalité doit préparer et adopter le budget de la Municipalité pour le prochain exercice financier ;

POUR CE MOTIF, il est proposé par madame Nathalie Pelletier et unanimement résolu que le budget qui suit soit adopté pour l'exercice financier 2017 et qu'il soit diffusé dans un journal publié sur le territoire de la Municipalité.

BUDGET DE L'ANNÉE 2017

REVENUS

TAXES	
▪ Taxes sur la valeur foncière	2 064 820 $
▪ Tarification pour services municipaux	924 612 $
TOTAL TAXES	**2 989 432 $**
PAIEMENTS TENANT LIEU DE TAXES	
▪ Gouvernement du Québec	17 404 $
▪ Immeubles des réseaux	29 687 $
▪ Gouvernement du Canada	3 298 $
TOTAL PAIEMENTS TENANT LIEU DE TAXES	**50 389 $**
AUTRES REVENUS	
▪ Imposition de droits	76 000 $
▪ Amendes et pénalités	13 000 $
▪ Intérêts	6 000 $
▪ Autres	211 097 $
TOTAL AUTRES REVENUS	**306 097 $**
AUTRES SERVICES RENDUS	
▪ Hygiène du milieu	3 200 $
▪ Aménagement, urbanisme et développement	1 500 $
▪ Loisirs et culture	41 678 $
TOTAL AUTRES SERVICES RENDUS	**46 378 $**
▪ **TRANSFERTS**	**356 811 $**
▪ **AFFECTATIONS**	**166 197 $**
TOTAL DES REVENUS	**3 915 304$**

DÉPENSES

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

▪ Conseil municipal	90 162 $
▪ Application de la loi	20 424 $
▪ Gestion financière et administrative	353 600 $
▪ Greffe	16 010 $
▪ Évaluation	59 379 $
▪ Autres	74 467$
TOTAL ADMINISTRATION GÉNÉRALE	**614 042 $**

SÉCURITÉ PUBLIQUE

▪ Police	204 525 $
▪ Sécurité civile	7 479 $
▪ Sécurité incendie	187 518 $
▪ Brigadiers scolaires / services S.P.A.	17 138 $
TOTAL SÉCURITÉ PUBLIQUE	**416 660 $**

TRANSPORT

▪ Voirie municipale	270 973 $
▪ Enlèvement de la neige	251 526 $
▪ Éclairage des rues	14 762$
▪ Circulation et stationnement	18 636 $
▪ Transport collectif	35 091 $
TOTAL TRANSPORT	**590 988$**

HYGIÈNE DU MILIEU

▪ Administration eau et égout	15 743 $
▪ Approvisionnement et traitement de l'eau	119 201 $
▪ Réseaux de distribution de l'eau	73 534$
▪ Traitement des eaux usées	98 740 $
▪ Réseaux d'égout	41 990 $
TOTAL HYGIÈNE DU MILIEU	**349 208 $**

MATIÈRES RÉSIDUELLES

▪ Collecte et transport	56 837 $
▪ Élimination	163 906 $
▪ Matières secondaires	36 883 $

▪ Traitement	33 838 $
▪ Enlèvement matières organiques	15 491 $
TOTAL MATIÈRES RÉSIDUELLES	**306 955 $**
ENTRETIEN DES COURS D'EAU	**8 961 $**
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	**1 500 $**
AMENAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT	
▪ Aménagement, urbanisme et zonage	100 495 $
▪ Industries et commerces	5 068 $
▪ Promotion et développement économique	6 291 $
TOTAL AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT	**111 854 $**
LOISIRS ET CULTURE	
▪ Administration Loisirs et Culture	73 662 $
▪ Centre communautaire	53 141 $
▪ Patinoires	36 830 $
▪ Plage et promenade	39 064 $
▪ Parcs et terrains de jeux	65 371 $
▪ Autres	45 752 $
▪ Activités culturelles	39 838 $
▪ Bibliothèques	18 871 $
TOTAL LOISIRS ET CULTURE	**372 529 $**
FRAIS DE FINANCEMENT	
▪ Dette à long terme - intérêts	205 323 $
▪ Autres frais	3 120 $
TOTAL FRAIS DE FINANCEMENT	**208 443 $**
CONCILIATION À DES FINS FISCALES	
▪ Remboursement en capital	868 700$
▪ Excédent de fonctionnement affecté	65 464$
TOTAL AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES	**934 164 $**
TOTAL DES DÉPENSES	**3 915 304 $**

Jean Robidoux
Directeur général et secrétaire-trésorier
4 janvier 2017

COPIE DE RÉSOLUTION

Séance du budget tenue au lieu ordinaire des séances, le mercredi 21 décembre 2016 à 20 h, à laquelle sont présents et forment quorum sous la présidence du maire, monsieur Paul-Eugène Gagnon, les conseillers Nathalie Pelletier, Jocelyn Ross, Stéphanie Gaudreault, Pierre Beaulieu, Bertrand Lechasseur, Yves G. Ouellette. Le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Jean Robidoux est également présent.

Certifiée copie conforme de la résolution 2016-12-323

ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS 2017- 2018- 2019

Il est proposé par monsieur Yves G. Ouellette et unanimement résolu que le programme triennal des immobilisations pour les années 2017, 2018 et 2019 tel que présenté ci-bas est adopté.

PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS 2017- 2018- 2019

	Répartition des dépenses selon les périodes de réalisation						
	Programme triennal						
Titre	**Année 2017**	**Année 2018**	**Année 2019**	**Date indéterminée**	**Total du projet**	**Mode de financement**	**Fonction**
Refaire le poste de chloration, secteur Sainte-Luce	969 768 $				969 768 $	50% Subvention Primeau 50% R.E.	H.M.
Programmation des réparations de pavage/ Inspection des infrastructures /calendrier des priorités	À établir par la MRC	À déterminer	À déterminer			À déterminer	T.P.
Établissement d'une politique et échéancier - vs- trottoirs et pistes cyclables	À déterminer	À déterminer	À déterminer		À déterminer	R.E.	T.P./L.C.

Augmentation de la capacité des étangs d'épuration, secteur Sainte-Luce				2 001 628 $	2 001 628 $	R.E. et Subvention	H.M.
Trottoir, route du Fleuve Ouest 0,85 km.	126 475 $				126 475 $	R.E.	T.P.
Prolongement trottoir Promenade –vs- Marché public		À déterminer			À déterminer	À déterminer	T.P
Place des églises	À déterminer (Luceville)				À déterminer	À déterminer	L. C.
Croix du chemin, rang 3 Est + route 298	À déterminer				À déterminer	À déterminer	L. C.
Remplacer les poteaux des luminaires du tennis	36 282 $				36 282 $	R.E. et subvention	L.C.
Remplacer les poteaux des luminaires de la patinoire de Luceville	36 282 $				36 282 $	R.E. et subvention	L.C.
Refaire les bandes de la patinoire de Luceville	97 355 $				97 355 $	R.E. et subvention	L.C.
Piano de rue	1 000 $				1 000 $	Surplus	L.C.
Aménagement du quai de l'Anse-aux-Coques / Accès à l'eau	6 000 $	À déterminer	À déterminer		6 000 $	À déterminer	L.C.
Église de Luceville Fenestration Chauffage Électricité	1 779 517				1 779 517 $	R.E. + Subvention 500 000 $	ADM. / L.C.
Parc intergénérationnel	44 177 $				44 177 $	Subvention + Surplus ou F.R.	L.C.
Aménagement du parc coin des Érables et Saint-Alphonse	5 000 $				5 000 $	Surplus	L.C.
Production d'un document promotionnel pour Sainte-Luce	2 500 $				2 500 $	Surplus	L.C.
Achat d'un système de son pour le service des loisirs	2 500 $				2 500 $	F.R.	L.C.
Rénovation du sous-sol du bureau municipal	À déterminer				À déterminer	Surplus	ADM.
Panneau de signalisation traverse piéton électrique route du Fleuve	15 000 $				15 000 $	Surplus ou F.R.	T.P.
Panneau Bienvenue rte 132	1 000 $	1 000 $	1 000 $		3 000 $	Surplus ou F.R.	T.P.
Camionnette en remplacement du Silverado (2007)		32 000 $			32 000 $	R.E.	T.P.
Camion incendie		318 954 $			318 954 $	R.E.	S.P.
Remplacement de 2 postes de travail (Gilles et Jeannot)	3 142 $				3 142 $	F.R.	T.P. / H.M.

Remorque pour transport caisson de sécurité	4 643 $				4 643 $	F.R.	T.P. / H.M.
Modification du calendrier sur le site web de la Municipalité	3 100 $				3 100 $	F.R.	ADM.
Agrandissement Bureau municipal				À déterminer	À déterminer	R.E. et subvention	ADM.
TOTAL	**3 133 741 $**	**351 954 $**	**1 000 $**	**2 001 628 $**	**5 488 323 $**		

Jean Robidoux
Directeur général et secrétaire-trésorier
4 janvier 2017